

Des projets culturels innovants au service de l'inclusion

Promouvoir et accompagner l'inclusion des personnes en situation de handicap

I - INTRODUCTION

Pendant longtemps les personnes en situation de handicap ont vécu à l'intérieur des établissements à l'écart de la Cité. Cette population a longtemps été considérée comme un public dit « empêché » face au monde de la culture. Aujourd'hui, les personnes en situation de handicap accompagnées dans les établissements de L'Apei de Lens et environs revendiquent l'accès à la culture pour tous. Plusieurs projets culturels sont nés en vue de favoriser l'inclusion des personnes dans la vie de la Cité : atelier de pratique artistique théâtre, un défilé de mode et la création d'un espace culturel ouvert au public au sein du Service d'Accueil de Jour « Le Domaine des Écureuils » (établissement géré par cette association).

L'inclusion est à la fois un processus et un objectif qui ne peut se résumer à une question de lutte contre les inégalités ou contre les discriminations. Il est important de sortir de « l'entre soi » et « d'aller vers l'autre », afin de développer les aptitudes relationnelles nécessaires pour toute inclusion dans la société. Cette forme de travail engendre un changement de posture chez les professionnels dans le travail d'accompagnement du public qui nécessite une meilleure prise en compte de l'environnement. Comme le souligne Miramon, les problématiques du public évoluent souvent plus rapidement que les pratiques et les représentations des professionnels :

« Transformations et ruptures mettent constamment à l'épreuve les pratiques quotidiennes »¹.

1. Miramon J. M., *Manager le changement dans l'action sociale*, Éd. ENSP 1996, p. 81.

Sadek Deghima

*Chef de service du Service d'Accueil de Jour (SAJ) « Le Domaine des Écureuils »
APEI de Lens et environs, Bully-les-Mines (62)*

Ce nouveau cadre d'intervention provoque du changement dans les pratiques des professionnels (périmètres d'action, modalités d'action, approche du public, adaptation des projets, etc.). Il nécessite également le développement de nouveaux réseaux et la mise en place de projets en partenariat.

Présentation de l'Apei de Lens et environs

L'Association de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis de Lens et environs, dite Apei de Lens et environs, étend son champ d'action sur 36 communes de l'arrondissement Lensois (Pas de Calais), compte 500 adhérents, accompagne près de 700 personnes en situation de handicap intellectuel, de polyhandicap ou d'autisme et de troubles apparentés et emploie près de 350 professionnels. L'ambition du Projet Associatif est de développer l'accès à la vie dans la Cité des personnes accompagnées et contribuer à l'avènement d'une société plus inclusive à travers l'accès à la culture.

Site internet : www.apei-lens.org

Une revendication : l'accès à la culture pour tous !

La loi du 11 février 2005 a instauré une nouvelle dynamique autour de l'accessibilité, traduite par cette intention, « l'accès à tout pour tous ». Ce principe, censé se traduire dans les faits en 2015 pour tous les lieux publics, est très insuffisamment développé pour les personnes handicapées mentales. L'Unapei, à travers son Manifeste, revendique une société accessible aux personnes handicapées mentales.

L'accessibilité est l'un des sujets phares portés par l'Unapei et ses associations, qui ont notamment participé au développement d'un outil central : le pictogramme S3A, symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité qui s'installe progressivement dans notre environnement quotidien. L'Unapei et ses associations, dont l'Apei de Lens et environs développent également, avec divers partenaires, d'autres actions concrètes afin de promouvoir l'accessibilité des personnes handicapées mentales.

« Handicapé » et Acteur dans la Vie de la Cité...

Le SAJ (Service d'Accueil de Jour) « Le Domaine des Écureuils » de Bully-les-Mines (Pas de Calais) qui accueille des adultes en situation de handicap (déficience intellectuelle) dispose d'un parc arboré de 5000 m². Le conseil d'administration, les familles, les professionnels et les personnes accompagnées décident de lancer le défi de créer dans ce parc un espace culturel ouvert au public. L'idée étant de faire venir le public au SAJ mais également de s'ouvrir à et sur l'environnement afin de partager ensemble du temps autour de pratiques artistiques et culturelles et donc de favoriser les rencontres et contribuer au « mieux vivre ensemble ».

L'ouverture de l'institution sur son environnement et sur la Cité permettrait selon moi de diversifier les modes d'intervention tout en prenant mieux en compte

les besoins des personnes accompagnées. Sur le territoire de Bully, il existe des structures de proximité et des associations pouvant répondre aux besoins des personnes sur lesquelles l'équipe doit s'appuyer : bibliothèques, espaces culturels, complexes sportifs... Cette ouverture de l'institution peut se heurter aux pratiques des équipes de professionnels et générer du changement dans l'organisation des services et dès lors des inquiétudes chez les professionnels que l'équipe de direction doit accompagner. Il est important pour un service de s'ouvrir à et sur son environnement comme le souligne l'ANESM dans ses recommandations de bonnes pratiques professionnelles² :

« L'ouverture a pour but essentiel de favoriser l'insertion, de permettre une meilleure autonomie dans la vie quotidienne et sociale, de soutenir la place de l'usager dans la Cité ».

“Cette ouverture de l'institution peut générer des inquiétudes chez les professionnels”

Elle permettra aux usagers de développer des relations sociales. L'implication active des personnes handicapées dans le projet et dans la vie de la Cité est très importante pour chacun car cela leur permet de faire valoir leur citoyenneté, de passer d'une position de « consommateur » à celle d'« acteur » qui donne du sens à l'action et contribue à leur construction identitaire à travers la valorisation et la reconnaissance. Selon Nadine LANCEL directrice du Pôle Habitat et Vie Sociale :

« L'accès à la citoyenneté passe d'une part par la possibilité de s'exprimer dans la cité, mais également par l'inclusion dans celle-ci. »

Dans notre société, il y a un vrai problème autour du lien social qui est en crise et qui engendre de la méfiance et du rejet. Ces comportements peuvent mener à l'enfermement et à l'isolement. La culture est au cœur de la cohésion sociale car elle est le ciment de ce qui fait société. Elle favorise le lien social ce qui est très important dans le contexte actuel en France. L'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société est nécessaire pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».

Les différentes étapes de la socialisation

Il y a plusieurs institutions qui interviennent dans la socialisation d'un individu au cours de sa vie. Selon Claude Dubar³, il y a tout d'abord la famille, l'école ET pour les personnes en situation de handicap l'IME (institut médico éducatif) qui participent à la socialisation primaire chez l'enfant. Durant cette période ce sont les bases (les fondations) qui sont posées pour la construction de l'individu. Cette période de socialisation est très importante, elle va contribuer à la constitution de sa personnalité par l'inculcation des normes et des valeurs de la société. Au

2. ANESM, (décembre 2008) Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, Ouverture de l'établissement à et sur son environnement, p. 1.

3. Claude Dubar, *La socialisation*, éditions Armand Colin, 2000.

sein de sa famille l'individu va également faire de nombreux apprentissages (langage, ...) qui lui permettront de communiquer et d'entrer en relation avec autrui. Ensuite, l'individu entre dans la phase de l'adolescence et dans ce que Claude Dubar appelle la socialisation secondaire : c'est la période où la personne va apprendre un métier pour ensuite entrer sur le marché du travail (classique ou protégé) et d'avoir une identité sociale. Ceux qui ne peuvent pas avoir accès au travail vont continuer à faire des apprentissages leur permettant de vivre en collectivité en intégrant une structure médico-sociale (Service d'Accueil de Jour, Foyer de Vie, ...) qui correspond à une offre de compensation du handicap afin de poursuivre leur socialisation. Il est important de proposer aux usagers des espaces de socialisation distincts de ceux de la famille qui vont contribuer à leur construction identitaire. Ce travail ne peut s'effectuer qu'à travers une volonté institutionnelle et un engagement clair de la part de l'équipe.

La construction identitaire : de la stigmatisation à la construction d'une identité valorisée

De nombreux spécialistes ont tenté de définir le concept d'identité ce qui nous donne aujourd'hui une multitude d'approches et de définitions de différents champs (sociologie, psychologie, ...). Le concept d'identité n'est pas quelque chose de figé et de définitif mais au contraire il est toujours en mouvement et « dynamique ». Définition du **dictionnaire de sociologie** :

« Le mot identité, qui vient du latin idem (le même) désigne ce dans quoi je me reconnais et dans quoi les autres me reconnaissent. L'identité est toujours attachée à des signes par lesquels elle s'affiche, de sorte qu'elle est à la fois affirmation d'une ressemblance entre les membres du groupe identitaire et d'une différence avec les « autres ». »⁴

Selon Claude Dubar :

« L'identité humaine n'est pas donnée une fois pour toutes à la naissance : elle se construit dans l'enfance et, désormais doit se construire tout au long de la vie. L'individu ne se construit jamais seul : l'identité dépend autant des jugements d'autrui que de ses propres orientations et définitions de soi. L'identité est un produit des socialisations successives. »⁵

L'identité personnelle se construit par des interactions sociales avec les autres membres de la société et cela tout au long de la vie. Selon Claude Dubar, il y a deux grandes sources de l'identité qui seraient l'identité pour soi et l'identité pour autrui. **L'identité pour soi** : c'est ce que je revendique être, c'est la façon dont je me vois et comment je me perçois. **L'identité pour autrui** : c'est une identité attribuée, ce que je suis pour autrui ou comment autrui me perçoit. Les

4. Le Robert, *Dictionnaire de sociologie*, Seuil 1999.

5. Claude Dubar, *op. cit.* p. 15.

personnes en situation de handicap se voient parfois attribuer par autrui « une identité négative ». Ils sont parfois considérés comme appartenant à des groupes sociaux qui sont « dévalorisés » dans notre société. Ces attributions entraînent des bouleversements dans leur identité qu'ils finissent par intégrer, cela leur fait perdre confiance en eux. Goffman⁶ définit comme « stigmatisé » :

« l'individu qui présente un attribut qui le disqualifie lors de ses interactions avec autrui. Cet attribut qui jette un discrédit consiste en un écart par rapport aux attentes normatives des autres à propos de son identité ».

“La mise en place d'actions de valorisation permet aux usagers de retrouver un sentiment « d'utilité sociale »”

Les phénomènes de stigmatisation dont sont victimes les personnes en situation de handicap, les amènent à construire une image dévalorisée d'eux-mêmes, une identité négative accentuée par le regard de l'autre qui les freinent dans leur relation aux autres et leur insertion sociale. Dans notre société les groupes sociaux qui sont valorisés sont ceux qui travaillent, qui produisent, qui sont « utiles » à la société. Les autres groupes sociaux, ceux qui ne travaillent pas, sont souvent considérés comme des « assistés ». Ils sont souvent dévalorisés dans notre société car jugés comme « inutiles ». Il est donc difficile pour eux de se construire « une identité positive ». Selon Vincent De Gaulejac⁷ :

« La principale caractéristique de l'identité est le besoin de valorisation ».

Le rôle de l'éducateur est donc d'agir sur les identités attribuées par autrui par la mise en place d'actions qui visent à modifier les regards sur ces personnes et leur permettre à travers des actions de valorisation d'avoir un autre regard d'eux-mêmes et de prendre conscience de leurs capacités.

Des talents à valoriser pour retrouver une utilité sociale

L'éducateur peut s'appuyer sur la mise en place d'activités collectives comme outil de valorisation des personnes pour parvenir à agir sur les identités subies. Dans les différents services de l'association, il existe une multitude de talents qui ne sont pas suffisamment valorisés. Dans le cadre des nombreux ateliers de créations au sein des différents services on retrouve de véritables œuvres d'art qui démontrent de réelles compétences créatives. Il est important de valoriser le travail réalisé par les personnes accompagnées dans le cadre de ces ateliers (peinture, activités manuelles, poterie, ...) et de les exposer au grand public lors de manifestations culturelles. Le travail de l'éducateur autour des différentes actions proposées est d'agir sur les identités négatives attribuées en leur renvoyant une image positive afin de permettre aux personnes de passer d'une « identité subie » à « une identité choisie ».

6. Jean Nizet, Nathalie Rigaux, *La sociologie d'Erving Goffman* ; éd. La Découverte, Paris 2005, p. 27.

7. Vincent de Gaulejac et Isabelle Taboada Leonetti, *La lutte des places*, éd. Desclee de Brower 1994.

La mise en place d'actions de valorisation permet aux usagers d'être reconnus et d'avoir confiance en eux par l'image qu'on peut leur renvoyer et de retrouver un sentiment « d'utilité sociale ».

Selon Vincent De Gaulejac et Isabelle Leonetti :

« Le sentiment d'utilité sociale est directement lié à la valorisation de l'identité des acteurs ; l'exclusion symbolique met en cause l'identité de l'individu, le prive de sa dignité de citoyen et d'homme, invalide son identité. En perdant sa dignité, l'individu ne se sent plus digne du contact social implicite qui le lie à la société. »⁸

À travers les actions éducatives menées en dehors des institutions, les personnes accompagnées ont l'occasion de rencontrer d'autres modèles identificatoires, différents de ceux rencontrés au sein de la famille ou au sein des établissements relevant de l'éducation spécialisée. Selon l'ANESM⁹ :

“L'inclusion est une nouvelle façon de penser la société, le vivre-ensemble”

« Les difficultés à construire des ouvertures vers « les autres » sont souvent issues de représentations figées que l'on a de l'autre et de sa propre mission. »

Je pense qu'il est nécessaire de proposer aux professionnels des rencontres avec les partenaires qui vont contribuer à agir sur les représentations des uns et des autres en vue de les transformer pour une meilleure collaboration car « *mettre à plat ses représentations, expliciter le cadre d'intervention de chacun facilite le dialogue et la compréhension mutuelle* ». Il est nécessaire de redonner aux personnes accompagnées le sentiment d'utilité sociale en vue de favoriser leur inclusion dans la société à travers ce travail qui consiste à « aller vers les autres ».

L'inclusion

L'inclusion concerne l'ensemble des citoyens. C'est une nouvelle façon de penser la société, le vivre-ensemble ; c'est un choix de société et donc un choix politique. L'inclusion c'est choisir une société qui se conçoit pour tous, s'adapte à tous, quelles que soient les différences. L'inclusion ou une nouvelle façon de penser le vivre ensemble. Capacités, physionomie, âge, origine, statut social, ... il existe autant de différences que de personnes. Les prendre en compte dès la naissance d'un projet, c'est penser qu'une autre société est possible, une société qui accueille chacun, une société ouverte à toutes et à tous, encore plus inclusive. C'est le principe de la conception universelle. L'inclusion de la perspective du handicap dans la politique de la ville est un processus de changement. Quoi qu'il en soit, le changement ne signifie pas la modification de l'activité principale. Ce processus de

8. Idem, p. 96.

9. ANESM (décembre 2008), Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, Ouverture de l'établissement à et sur son environnement.

changement implique principalement que l'on tienne compte du point de vue des personnes handicapées à chaque étape du cycle du projet. Cela peut être considéré comme un passage du travail de développement classique à un développement inclusif à travers le développement de partenariats. Dans un contexte de contraintes budgétaires la mutualisation des moyens (humains, matériels, financiers) au travers des différentes formes de partenariat (nourris et étayés par le développement et l'entretien de réseaux spécifiques) permet de développer de nouveaux modes d'accompagnement en complémentarité et d'apporter d'autres réponses. Cette forme de travail nécessite un engagement fort de l'institution et des membres des équipes. Elle s'inscrit pleinement dans la démarche qualité qui vise à tendre vers une amélioration de la qualité de service à travers une prise en charge adaptée aux besoins du public accompagné. Cette forme de travail impacte les pratiques des professionnels et le fonctionnement des organisations traditionnelles qui doivent innover et s'adapter. Cela nécessite de travailler en dehors des murs de l'institution. Il repose sur une volonté institutionnelle forte et doit pouvoir se mettre en œuvre dans le cadre d'une dynamique de projets. L'inclusion peut se travailler à travers la mise en place de projets d'ateliers artistiques en lien avec des professionnels de la culture et des lieux culturels. Les personnes accompagnées dans nos établissements côtoient durant ces ateliers des artistes. Selon Gérard Bonnefon :

« *Les artistes représentent une ouverture sur le monde culturel et proposent d'autres manières de travailler.* »¹⁰

Les activités culturelles contribuent fortement à l'inclusion des personnes accompagnées à travers les différentes relations qui sont créées durant les ateliers. Alain Bonnefon pense que :

« *Les pratiques artistiques contribuent au plaisir de jouer, de créer, d'inventer et d'être en relation avec les autres.* »¹¹

Ses relations vont favoriser cette inclusion des personnes dans la société.

II - DE LA DÉMARCHE DE PROJETS À L'INCLUSION ...

« *Aux Arts citoyens* » *une pièce de théâtre valorisant l'accès à la culture pour tous*

L'atelier de pratique artistique théâtre

Le projet d'atelier de pratique artistique théâtre est né de la collaboration entre le service d'accueil de jour (SAJ) « Le Domaine des écureuils » de l'Apei de Lens et environs et le SAJ de Lens Liévin de « La vie active » et Culture commune, Scène nationale du Bassin Minier. Une convention tripartite a été signée entre les

10. Gérard Bonnefon, *Pratiques artistiques et thérapie par l'art*, éd. Chronique sociale 2015, p. 254.

11. Idem, p. 269.

trois structures pour préciser l'engagement de chaque partenaire dans ce projet valorisant la culture pour tous. Tous les jeudis matins, de septembre 2013 à juin 2015, les comédiens des deux services ont travaillé ensemble autour d'un atelier de pratique artistique théâtre avec Culture Commune, Scène Nationale du Bassin Minier, du Pas-de-Calais. Le groupe de seize apprentis comédiens est encadré par le comédien Franckie Defonte et des éducateurs. Il était important pour nous que cette activité soit encadrée par un professionnel ayant les compétences pour animer ce type d'atelier dans les meilleures conditions car selon Bonnefon :

« Les ateliers de pratiques théâtrales ne peuvent être des lieux sous culturels mais à l'inverse des espaces où s'élabore un véritable travail artistique. »¹²

Le travail en amont

Tous se retrouvent à la Maison des associations de Bully-les-Mines ou certaines fois dans une salle de La Fabrique Théâtrale de Culture Commune à Loos-en-Gohelle. Il était important que les répétitions se déroulent à l'extérieur des établissements et d'utiliser des locaux dans la Cité afin de favoriser l'inclusion.

Franckie Defonte et les éducateurs animent et proposent des jeux mais aussi des ateliers pour apprendre à se connaître, pour appréhender ses émotions, pour savoir comment capter le jeu théâtral par la présence et le regard ainsi que pour détecter les potentialités et les axes de progrès de chacun, qui sont autant de défis à relever dans le processus de création de cet atelier.

Pour ce projet culturel de création théâtrale, les comédiens en herbe ont beaucoup travaillé et façonné leur « instrument corps » par des jeux d'expression corporelle. Par conséquent, ils ont expérimenté de nombreux exercices physiques et notamment ceux des « statues » visant, à recréer des scènes picturales. De fait, le thème de l'atelier s'est imposé comme une évidence : réaliser une reconstitution fantaisiste d'une visite du Louvre Lens.

Pour nourrir le travail de recherche, une visite du musée a été réalisée en juin 2013. L'intervenant comédien a proposé aux 16 personnes des deux structures de choisir dans la galerie du temps une œuvre, qui les touchait tout particulièrement, puis chacun a pris des photographies des œuvres qui leur parlaient le plus. De retour de la visite, cette œuvre est devenue le support théâtral du groupe. Les acteurs ont donc travaillé à la réalisation d'une visite singulière, en compagnie d'un guide étonnant. Certains imitent et sont les statues. Ces œuvres, qui existent au Louvre-Lens, étaient projetées en toile de fond sur grand écran. D'autres sont visiteurs, spectateurs des « accidents de parcours », ils réagissent alors aux œuvres qui vont prendre vie sous leurs yeux ébahis. Pour alimenter l'atelier et sa thématique Franckie Defonte a suggéré de s'appuyer sur des extraits d'œuvres issues du

12. Ibidem, p. 254.

répertoire théâtral classique ou contemporain. C'est une ouverture au monde et à la culture. Le théâtre étant le miroir du monde, c'est leur offrir l'occasion à travers des textes de théâtre de donner leur interprétation de ce monde. Cela leur a permis de s'affirmer davantage.

La rencontre avec le grand public

Le résultat des travaux de l'atelier de pratique artistique théâtre a été présenté au grand public le 3 juin 2015, à la Fabrique Théâtrale de Culture Commune. Ce fut une grande réussite. Les spectateurs présents (parents, partenaires, invités...) ont tous été surpris par la qualité du spectacle, qui a complètement effacé le handicap des personnes et les a mises en valeur. Il est important pour nous professionnels de s'appuyer sur leurs compétences pour leur permettre de prendre confiance en eux à travers la valorisation. La représentation a permis d'exprimer la créativité et de partager des émotions avec le public. Puis le samedi 6 juin 2015, une seconde représentation a été programmée en première partie de la compagnie des Spéculos. Le spectacle figurait dans le programme culturel de la ville de Bully ce qui a contribué à la dynamique du territoire et a permis à l'événement de s'inscrire dans la vie de la Cité et aux personnes accompagnées de faire valoir leur citoyenneté.

Selon Bonnefon :

« La qualité de l'œuvre présentée doit alors aider un public non averti à dépasser le fait de venir voir des « Handicapés » pour venir assister à une œuvre dont les critères d'appréciations seront les mêmes que pour toute autre présentation. »¹³

On a vu sur scène de vrais comédiens gonflés par les excellentes critiques du public. Deux cents spectateurs ont payé leur place pour assister à ce spectacle et symboliquement cela était très important car c'était un gage de qualité au même titre que n'importe quel spectacle culturel pour lequel on paie son entrée. Les applaudissements du public témoignaient de leurs ressentis et du bon accueil de la pièce.

« Un autre regard se construit mieux à même de les considérer dans leur globalité et non sur le seul repérage de leur manque. »¹⁴

Aujourd'hui, les acteurs sont unanimes : ils veulent que cette pièce s'exporte dans différentes salles de spectacle du territoire et veulent délivrer leur message au plus grand nombre. Ce projet a permis de valoriser les personnes accompagnées à travers un spectacle, qui a révélé leurs compétences et leurs savoir-faire ; ce qui va contribuer à faire évoluer les représentations.

13. Gérard Bonnefon, *op. cit.* p. 254.

14. Gérard Bonnefon, *op. cit.* p. 258.

« *L'ambition est de mobiliser l'expression et la création si ce n'est le talent, des personnes dont les déficits fonctionnels, sensoriels ou intellectuels sont trop souvent les seuls aspects de leur vie qui est pris en compte.* »¹⁵

Les usagers ayant participé au projet ont gagné en confiance et ils s'expriment plus facilement.

Avoir leur place dans la société

La question de l'accès à la culture pour tous est importante, car elle favorise l'inclusion sociale des individus... mais ce n'est pas tout. Ce projet leur permet d'avoir une place, leur place dans la société, en dehors des institutions. Aujourd'hui, cette aventure va se poursuivre, boostée par la dynamique de tous les participants et de tous les encadrants.

« *Nous étions autant motivés pour développer ce projet que les usagers volontaires y participant. En exploitant les potentialités de chacun et en repérant certaines aptitudes ou facilités dans les jeux théâtraux, pendant dix-huit mois, nous avons donc travaillé sur un spectacle qui puisse impressionner, interpeller et questionner le public présent, dont certains ne sont pas sensibilisés au handicap. À partir des deux représentations, des ressentis des comédiens et des retours du public, nous avons pris conscience du travail effectué et du chemin parcouru. L'envie de faire vivre cette pièce et cette troupe motive tout le monde, comédiens et encadrants à poursuivre cette fabuleuse aventure* », explique Jean François Beltran un des éducateurs, qui a accompagné ce projet innovant.

La troupe est programmée dans un festival de théâtre organisé par l'association Ne Prenez Pas Racine les 2, 3 et 4 juin 2016 à Houdain dans le Pas de Calais ou ils vont partager la scène avec des comédiens amateurs et professionnels de tous horizons. Informations et renseignements auprès de Mr. Dubois Nicolas (président) port : 06/81/80/04/90 et/ou mail : neprenezpasracine@gmail.com ou sur le site de l'Apei de Lens et environs : www.apei-lens.org

L'avis du public : ils ont vu... et aimé !

« *Pour être sincère, je n'avais pas annoncé que le spectacle était présenté par des personnes porteuses de handicaps. À l'unanimité les jeunes ont adoré cette pièce, car le film derrière résumait le contexte* », confie Karima Benbahlouli, responsable secteur jeunesse centre social d'Ostricourt.

« *Ils ont su nous dévoiler le lien entre art et liberté de penser. Ses acteurs hors pair ont suscité chez les spectateurs de grandes émotions : la joie, l'humour, la crainte et surtout l'amour entre les peuples* », explique Sandrine Bouchar, coordonnatrice ULIS du Lycée Léo Lagrange Bully-les-Mines.

15. Gérard Bonnefon, *op. cit.* p. 258.

« *Je pense que c'est une belle ouverture d'esprit et culturelle, car le milieu du handicap reste encore fermé. Merci à vous professionnels, à vous résidents de nous avoir ouvert vos portes* », précise Myriam Derrouiche, éducatrice spécialisée club de prévention « Avenir des Cités » de Harnes.

« *On oublie très vite que ce sont des personnes en situation de handicap qui jouent : ce sont avant tout de vrais acteurs* », conclut Yolande Chechelski, auditrice du Département du Pas-de-Calais.

III - TRAVAILLER ENSEMBLE AUTOUR DE L'ORGANISATION D'UN DÉFILÉ DE MODE

Le défilé de mode

Cette idée du défilé de mode est venue de Christine PECOURT, résidante du foyer de vie les Glycines de Grenay dans le Pas de Calais. Elle avait assisté à un défilé, organisé par la MAS de Croisilles(62). La 2^{ème} édition du défilé de mode est née de la collaboration d'un très grand nombre de partenaires d'horizons très différents. Plus de 50 partenaires ont décidé de mutualiser leurs forces et leurs moyens pour organiser cet événement et promouvoir « l'accès à tous pour tout ».

L'accès à la mode pour tous : défi ou réalité !

Lorsqu'on parle de mode dans les médias, on nous impose souvent des modèles de corps et des morphologies (mince, élancée, grande taille, ...) qui ne correspondent pas toujours à ceux d'une grande majorité des citoyens. Dans le monde de la mode, le Diktat de la minceur s'impose. On nous présente dans les magazines des modèles « idéaux », auxquels il faudrait se conformer. Christine, porte-parole des personnes voulait au travers de ce défilé de mode « *montrer que malgré la différence, tous ont le droit de se sentir joli et bien dans son corps !* ».

Les réunions des partenaires : des espaces de rencontres

Le projet a été présenté au cours d'une réunion des partenaires qui a rassemblé de très nombreux acteurs du territoire : Municipalité de Bully-les-Mines et de Grenay, Espace Culturel François Mitterrand de Bully, CAJ de Grenay, Association 3ID, Culture Commune, Lycée Léo Lagrange de Bully, Collège Langevin Wallon de Grenay, MAS de Croisilles, Accueil de Jour le Triolet, le service associatif « la Mascotte », le chocolatier et pâtissier Jean Claude JEANSON, Miss Arras, le monde associatif, Virginie ALLARD, photographe, des parents, des amis et des bénévoles, des habitants, des personnes en réinsertion professionnelle dans le secteur de la coiffure et de l'esthétique, ... La diversité des cultures, des valeurs et des approches contribue au dynamisme du partenariat. Les personnes accompagnées, les professionnels, les familles, les bénévoles et les amis du Pôle Habitat et Vie Sociale de l'Apei de Lens et environs, avec l'ensemble des partenaires ont décidé de se mobiliser ensemble pour relever ce nouveau défi et réussir ce pari.

Une devise commune : faire ensemble

Une devise nous anime, « Faire Ensemble » pour favoriser l'accès à la mode pour tous et plus largement l'accès à la culture. Le projet a été soutenu par la municipalité de Bully et son maire M. François LEMAIRE qui a mis à disposition un complexe sportif disposant d'une bonne capacité d'accueil et l'ensemble des moyens des services municipaux (services techniques, ASVP, ...). Christelle LAMPIN de l'association 3ID accompagne des bénéficiaires du RSA dans leur insertion professionnelle, les stagiaires se sont chargés de réaliser le décor pour habiller la scène sur le thème des « 4 saisons ». D'autres ont réalisé les coiffures des mannequins et confectionné les accessoires. Virginie ALLARD du club photo horizon a participé au projet et a couvert pour la seconde fois cet événement. Les photos serviront à des expositions itinérantes pour promouvoir la citoyenneté des personnes en situation de handicap, dans des lieux publics (hall de mairie, salle de spectacle, établissement scolaire, ...). Dominique DELENCLOS, responsable du Pôle Culture de Bully a mis à disposition tous les moyens techniques de l'Espace Culturel François Mitterrand en vue de transformer ce lieu en véritable espace culturel avec tous les moyens matériels nécessaires (son, lumière, régisseurs, techniciens, ...). M. Jean Claude JEANSON, célèbre chocolatier qui parcourt les podiums et les salons du monde entier avec ses créations en chocolat a mis à disposition une de ses robes, « les Colombes ».

Des ateliers couture ouverts à tous : des espaces de convivialité

Les ateliers de couture ont vu le jour dans les différents établissements (SAJ « Le Domaine des Écureuils », Foyer de Vie les Glycines à Grenay et à Loos en Gohelle, MAS, CAJ, ...) partenaires dans ce projet, en vue de confectionner l'ensemble des tenues du défilé. On y retrouvait des couturiers amateurs ou confirmés, valides ou en situation de handicap (parents, bénévoles, amis, professionnels, ...). Les ateliers ont été de véritables lieux de transmission et de partage de compétences, de savoir-faire, de savoir-être et de savoir. Ces ateliers ont été avant tout des lieux de convivialité et de joyeuses rencontres qui ont permis aux parents, bénévoles, amis, habitants, professionnels de partager du temps ensemble et de vivre une véritable aventure humaine. Les participants ont pu s'initier à l'art de la couture, de la création et de la confection en vue de répondre à la commande pour réaliser 83 tenues pour les mannequins du défilé. Traçage de patron, prise de mesures, découpe de tissus, tel a été le challenge de ces couturiers et couturières. Certains usagers se sont livrés à l'art de la création et le résultat était surprenant. On pouvait admirer dans les créations de véritables œuvres d'art qui ont mis en valeur leurs créateurs.

« L'art demeure un espace de liberté dans lequel il est possible de s'investir sans prérequis sans soucis de la bonne manière de faire en prenant du plaisir, en osant inventer... l'art subvertit et interroge. Il porte un autre regard sur les êtres et les choses »¹⁶.

16. Gérard Bonnefon, *op. cit.* p. 202.

Les ateliers de couture ont permis également à des aidants de trouver un espace de répit qui permet de rompre avec l'isolement et de s'investir dans un projet collectif.

Le défilé de mode : passer « de l'ombre à la lumière »

Le défilé de mode s'est déroulé le vendredi 6 novembre 2015 et il a permis à 83 mannequins de différentes structures de défiler ensemble et de devenir mannequin d'un soir. M. Bruno MASSE, ancien Directeur Général à l'Apei de Lens et M. Sébastien DUJARDIN, personne accompagnée au SAJ ont animé avec brio la soirée. La marraine du défilé, Miss Arras 2014 a accepté d'accompagner ces mannequins dans cette belle aventure. Cette soirée de gala fut une grande réussite au vu des applaudissements nourris tout au long de cette soirée. Les 500 invités ont été surpris par la qualité des tenues réalisées, telles celles présentées par les grands couturiers. La prestance des mannequins a gommé le handicap et a valorisé l'image des personnes. Sur scène, les personnes étaient soucieuses de donner le meilleur d'elles-mêmes et de contribuer à la réussite de l'événement. Le défilé a permis à ces personnes le temps d'une soirée de passer « de l'ombre à la lumière ».

Ce défilé était aussi intergénérationnel, on a vu des jeunes du CAJ de Grenay et des enfants défiler avec les adultes. Cette soirée a permis à des publics différents de se rencontrer et contribue au principe du « Mieux Vivre Ensemble », au travers d'une meilleure connaissance de l'autre. Un documentaire a été réalisé par Mustapha EL IDRISSI chorégraphe et formateur de danses urbaines (Profession Hip Hop), afin de promouvoir cette soirée magique et ce projet qui fait société. Il sera diffusé auprès d'un large public afin de valoriser le travail réalisé par l'ensemble des acteurs (mannequins, couturiers, bénévoles, professionnels, partenaires, ...).

Un travail en partenariat pour une meilleure inclusion

Le travail en partenariat nécessite de travailler autrement avec une multitude d'acteurs, de se confronter à des cultures différentes (professionnelles, bénévoles, ...), ce qui peut engendrer parfois des difficultés dans la coordination. Le travail en partenariat concernant un projet commun autour de la culture permet de dynamiser le projet de toute une institution et permet de rompre avec les pratiques quotidiennes, par l'acquisition de nouvelles compétences. La culture est au cœur de la cohésion sociale surtout dans le contexte actuel. Ce travail permet de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet collectif commun et de développer « une culture commune ». Le travail de partenariat et d'ouverture à et sur son environnement contribue à une meilleure lisibilité et visibilité des actions menées avec les personnes accompagnées au sein des différents services et permet une meilleure connaissance des compétences et limites de chacun des partenaires. Le défilé de mode était inscrit comme un événement culturel de la ville de Bully ce qui était très valorisant pour les mannequins et leurs familles. Ce projet s'inscrit dans une démarche de Développement Social Local qui propose de redonner

aux populations le pouvoir d'agir sur leur propre vie et leur environnement, en mettant en avant les notions de projet et de solidarité. Il fait écho, comme l'énonce M. Jacques BRELOT, Président de l'Apei de Lens et environs dans le projet associatif¹⁷ au défi qui :

« vise à promouvoir et accompagner la citoyenneté des personnes en situation de handicap ».

L'un des défis du projet associatif est inscrit dans une fiche action et il vise à :

« développer l'accès à la vie dans la Cité des personnes accompagnées et contribuer à l'avènement d'une société plus inclusive ».

IV - CRÉATION D'UN ESPACE CULTUREL OUVERT AU PUBLIC

La première étape : l'implantation d'une yourte

L'installation d'une yourte au cœur du bassin minier du Pas-de-Calais qui l'aurait imaginé. Pour réaliser ce projet nous avons été aidés financièrement par différents partenaires (Fondation de France, municipalité de Bully et de Grenay, ...). Il était également important d'impliquer les personnes accompagnées, les familles et les professionnels dans des actions d'autofinancement pour récupérer des fonds (organisation d'un loto, vente de grilles de tombolas, organisation d'une brocante, ...).

Cette idée originale d'une yourte vise à se démarquer des autres lieux culturels plus traditionnels afin de proposer une autre manière d'accueillir le public. Elle était utilisée jadis par les nomades d'Asie centrale comme lieu d'habitation. Ce concept en forme de cercle favorise la convivialité et la communication. Elle est construite avec des matériaux nobles (bois, toile, ...) et donc écologique. Elle est implantée au contact direct avec la nature et elle s'intègre parfaitement dans ce parc arboré qui héberge également deux ânesses. Pauline Chevalier (responsable qualité, projets, communication à l'Apei de Lens) avec un groupe d'usagers Bruno, Xavier, Corentin, Gilles sont fortement impliqués dans le suivi et les avancées du chantier à travers la réalisation d'« une lettre info yourte » qui est diffusée sur le site internet de l'Apei de Lens et à l'ensemble des partenaires.

Des travaux d'accessibilité respectant les normes Etablissement Recevant du Public ont été réalisés pour permettre l'accès du lieu à tout public et notamment aux personnes à mobilité réduite.

17. Extrait du projet associatif 2012-2017, Apei de Lens et environs consultable à l'adresse : www.apei-lens.org

Des ateliers de pratiques artistiques comme outils de médiation sociale...

Le ministère de la Culture et de la Communication s'est engagé dans l'accès à la pratique culturelle des personnes en situation de handicap notamment à travers les projets d'éducation artistique et culturelle. Il est prévu dans ce lieu divers ateliers de pratique et de médiation artistique : autour du livre, des contes avec les enfants des écoles, des spectacles, du théâtre de marionnettes, ... Un espace qui accueillera des artistes (plasticiens, écrivains, conteurs, peintres, ...) et des artistes en résidences.

« La coopération entre les professionnels de la culture (comédiens, plasticiens, musiciens, ...) et ceux du médico-social s'est accrue même si elle demeure toujours difficilement quantifiable. »¹⁸

Ils seront également associés avec le public et les partenaires à la décoration intérieure (création de meubles en bois, peintures artistiques, ...). Gérard Bonnefon pense que :

« la coopération est bénéfique et la présence d'un tiers : l'artiste contribue au renouvellement du contenu des ateliers à la découverte d'autres techniques et méthodes »¹⁹.

Selon Francis Loser chercheur et auteur du livre la médiation artistique en travail social : *« La médiation artistique constitue un outil professionnel particulièrement indiqué pour favoriser le développement personnel et le lien social. »* Selon Didier Demazière²⁰ :

« Le travail identitaire passe de manière privilégiée par l'expérimentation de nouvelles activités, incluant des pratiques, des contextes, des réseaux et par la participation à des mondes particuliers dispensateurs de reconnaissance, de valorisation, d'utilité. »

Je pense que la mise en place de nouveaux ateliers de pratiques artistiques permettra aux personnes accompagnées d'avoir un autre regard sur elles-mêmes et peut être de se découvrir des phases cachées ou non exploitées (des compétences, des savoirs faire, des aptitudes, des qualités, ...). Maurice Capul et Michel Lemay dans leur livre de l'éducation spécialisée²¹ parlent des activités comme moyens de retrouver un sens à son existence :

« Il existe toute une catégorie de personnes qui soit à cause de leur âge, de leurs difficultés psychologiques, de leur handicap, de leurs conditions de vie socio-économiques (le tout étant souvent associé) ne parviennent plus à donner un sens à leur existence. »

18. Gérard Bonnefon, *op. cit.* p. 249.

19. Gérard Bonnefon, *op. cit.* p. 242.

20. Didier Demazière, *La question identitaire dans le travail et la formation*, éd. l'Harmattan 2008, p. 138.

21. Maurice Capul et Michel Lemay, *De l'éducation spécialisée*, éd. Éres 1996, p. 188.

La participation à ce type d'activités leur permet de redonner un sens à leurs vies et d'être reconnus afin de faciliter leur inclusion dans la société.

Selon Bonnefon :

« *Les pratiques artistiques sont de remarquables moyens de formation et d'ouverture sur le monde extérieur par la fréquentation d'ateliers et les représentations publiques.* »²²

Dans ce type d'activité, les personnes réapprennent à vivre ensemble à travers le partage d'activités artistiques avec différents publics (lycéens, écoliers, habitants, artistes, ...) ils poursuivent leur socialisation et ils acquièrent des savoirs être et des savoirs faire. Ces activités partagées peuvent parvenir à agir sur les identités et permettre aux personnes en situation de handicap de passer d'une « identité subie » à une « identité revendiquée ».

Un lieu ressource pour les acteurs du territoire

Cet espace de proximité se veut également un lieu de confrontation d'idées qui favorise les rencontres, les échanges et la mixité (sociale, culturelle, ethnique, religieuse, ...). Cette yourte est un véritable outil de médiation sociale, créateur et facilitateur de lien social entre des populations qui ne se connaissent pas ou peu et deviendra un lieu ressource pour les acteurs culturels du territoire. Ce lieu modulable dans lequel on pourra organiser des débats sur des sujets de société qui concerne chacun (droits de l'homme, accès aux droits fondamentaux, la culture, l'éducation, ...).

Un espace de socialisation au service des acteurs locaux et des habitants du territoire

Cet espace de socialisation vise à faire évoluer les représentations sociales concernant les personnes en situation de handicap, au travers des diverses activités culturelles qui y seront partagées avec les habitants du territoire. Le lien social prend sa source au sein de différents lieux comme le travail (usines, ateliers, chantiers, ...) ou dans le tissu associatif mais aujourd'hui ces espaces de rencontres se font rares et une partie de la population se retrouve mise à l'écart. Il est important pour tout individu afin d'éviter de glisser vers la marginalisation et l'exclusion de s'inscrire dans des espaces de socialisation afin qu'ils gardent des contacts avec la société, qu'ils ne sombrent pas dans l'isolement et la rupture. Cette inscription lui permet d'avoir une certaine forme de reconnaissance et d'avoir des relations sociales. Un lieu « hors norme » ouvert aux habitants du territoire dans un établissement médico-social. Une Yourte, un lieu d'accueil « différent » pour des individus « différents » pour que la diversité soit une chance et une richesse pour notre société. L'inauguration officielle s'est déroulée le vendredi 22 avril 2016 à 11 h 30 en présence de Mr. Jacques BreLOT (Président

22. Gérard Bonnefon, *op. cit.* p. 295.

de l'Apei de Lens et environs), de Mr. Thomas Delreux (Directeur Général de l'Apei de Lens et environs) et de plus de 500 invités parmi lesquels de nombreux élus dont Mme DURIEZ Odette la Vice-Présidente du Conseil Départemental du Pas de Calais, les maires des communes de Bully-les-Mines (Mr. Lemaire) et de Grenay (Mr. Champiré), des représentants de la culture, de l'Éducation Nationale, des collectivités territoriales (Maison Des Solidarités, Conseil Départemental, ...), d'établissements médico-sociaux, de la Fondation de France (Me Agius), des centres de formation de travailleurs sociaux (Aferes d'Arras et d'Avion, Mr. Gosset, Mr. Lalande), du monde associatif, des habitants, ... La fête a rencontré un grand succès, on a assisté à un grand moment de partage et de communion entre le(s) public(s). Les invités étaient rassemblés sous un grand chapiteau dans le beau parc arboré du SAJ pour assister aux nombreuses animations culturelles (musique, chant, slam, lecture de textes, spectacles des arts de la rue et du cirque, réalisation d'une fresque éphémère, ...) proposées par nos partenaires (centre de formation AFERTES, association Colères du présent, ligue des droits de l'Homme section de Lens Liévin, les PEP 62, les Croqueux d'notes, la médiathèque de Grenay, lycée Léo Lagrange de Bully) et par les personnes accompagnées de l'Apei de Lens et environs avec le groupe de musique les Zycos (Groupe de musique qui rassemble des musiciens de l'ensemble des établissements de l'Apei de Lens et environs et qui se produisent à l'occasion de différentes manifestations dans la région Nord-Pas-De-Calais). Un programme bien rempli qui nous promet de grands moments culturels dans les mois à venir dans la yourte et dans ce nouvel espace culturel. Les invités ont ensuite partagé le verre de l'amitié et un cocktail dinatoire servi par les élèves en classe Bac Pro Accueil Réception Clientèle Usager du lycée Léo Lagrange de Bully-les-Mines sous la responsabilité de Mr. Gérard DEMARQUILLY et Mr. André KUCHCINSKI (enseignants).

Extraits du discours de Mme **Nadine LANCEL** directrice de Pôle Habitat et Vie Sociale de l'Apei de Lens et environs :

« S'il est plus conventionnel d'inaugurer un musée, une salle de spectacle ou de théâtre, ces lieux culturels plus prestigieux les uns que les autres, il est certes peu commun d'inaugurer une yourte, 1^{er} symbole de l'espace culturel ouvert au public, à l'Apei de Lens ». « Les droits culturels définissent précisément les droits aux savoirs, avec les libertés et responsabilités que cela implique. Ces droits permettent un réel effet de levier sur le développement social. Reconnaître les acteurs et les mettre en situation d'agir ensemble c'est le défi qui s'impose pour que demain chacun puisse « Vivre Ensemble ». « L'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les citoyens aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société ! L'espace culturel ouvert au public doit servir à tous et il faut s'appuyer sur ce dispositif pour continuer à créer du lien social. »

La communication externe

Dans le secteur du social et médico-social et particulièrement celui du champ du handicap, il y a une demande de plus en plus forte de lisibilité et de visibilité de la part des tutelles et des politiques. En effet :

« la communication s'inscrit dans des obligations nouvelles pour les institutions »²³

et celle-ci est insuffisamment développée dans notre secteur d'activité,

« sur ce thème nous pouvons parler d'une période de mutation pour l'ensemble du secteur social et médico-social »²⁴.

Il est impératif de développer une communication à l'externe ; ce qui suppose d'« accepter de se mettre en scène et de s'exposer » avec le risque d'être critiqué, jugé (positivement ou négativement). Il faut accroître le nombre de réunions avec des partenaires extérieurs car :

« dans chaque équipe de travail, le sentiment d'une communication forte est vécu, quand elle existe, comme fondement de la coopération »²⁵.

L'ANESM²⁶, dans ses recommandations de bonnes pratiques professionnelles, considère que :

« L'enjeu d'une communication de qualité avec l'environnement répond à un triple objectif : modifier les représentations du public, le regard porté sur les personnes accueillies ; améliorer la visibilité des services rendus aux personnes et à l'environnement ; mettre en valeur la qualité du travail effectué. »

L'outil le plus pertinent nous semble être les plaquettes de communication qui pourront être diffusées dans différents lieux institutionnels auprès des habitants ce qui permettra de nous faire connaître auprès de la population mais également des partenaires. L'évolution de la société et des nouvelles technologies vont sans doute nous amener, à devoir réfléchir à d'autres modes de communication adaptés à notre époque et aux besoins du public accompagné. Une action est en cours de réflexion au niveau associatif concernant la création d'une page « Facebook », d'un blog ou d'un site internet dédié à l'espace culturel qui permettrait aux partenaires et à un plus grand nombre d'habitants et de familles de pouvoir s'informer sur les actions menées au sein du service.

23. Gacoin, D. (2009), *Communiquer dans les institutions sociales et médico-sociales*, Paris, Dunod, p. 3.

24. Idem.

25. Ibidem, p. 190.

26. ANESM (décembre 2008), *Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, Ouverture de l'établissement à et sur son environnement*, p. 38.

L'UDAPEI 62 prépare une journée événementielle départementale autour du thème de la culture : « Personnes en situation de handicap et pratiques artistiques et culturelles » qui se déroulera le jeudi 29 septembre 2016 (toute la journée) dans le Pas-de-Calais. Informations complètes à partir de juin sur le site : www.udapei62.fr

V - CONCLUSION

Ces dernières années les politiques sociales ont évolué à travers les différentes lois dans le secteur du social et médico-social (2002-02, 2005, 2007) qui imposent des changements de posture dans l'accompagnement du public de la part des travailleurs sociaux.

“Les équipes doivent avoir conscience de l'intérêt de l'ouverture sur l'extérieur”

Elles ont eu des impacts directs dans les organisations et sur les pratiques des professionnels. Il est nécessaire que les équipes prennent conscience de l'intérêt de l'ouverture sur l'extérieur et du décloisonnement du travail éducatif.

Le développement de projets culturels au sein des établissements permet aux personnes accompagnées de faire de nouvelles rencontres avec des publics d'origines diverses et d'âges différents ce qui contribue fortement à leur socialisation et à leur inclusion dans la vie de la Cité.

Les lieux de socialisation investis à l'extérieur de l'établissement leur permettant par ailleurs de se confronter à d'autres modèles identificatoires favorisant leur implication dans la vie sociale locale et leur permettant d'en recevoir les bénéfices.

Cette forme de travail ne se décrète pas et elle nécessite une implication forte de l'institution et un engagement réel. Cet article témoigne à mes yeux de l'intérêt qu'il y a à confronter et à comparer les cultures professionnelles pour renouveler les perspectives de travail et les dynamiques d'équipe en vue d'améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'inclusion et le « vivre ensemble ».



Sadek DEGHIMA : Chef de service à l'Apei de Lens et environs au Service d'Accueil de Jour « Le Domaine des Ecureuils » de Bully les Mines (Pas de Calais).

Site internet : www.apei-lens.org

Contact téléphone: 06 28 58 01 50. Et/ou 06 81 36 02 22

Contact Mail : s.deghima@apei-lens.asso.fr. Et/ou sadek.deghima@gmail.com

Parcours de formation : formation initiale Moniteur Éducateur puis Éducateur Spécialisé ensuite une Licence en Sciences de l'Éducation et enfin le CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale).

Parcours professionnel : de 1995 à 2013 Éducateur en club de prévention spécialisée (éducateur de rue) dans différents services de prévention spécialisée du Nord et du Pas-de-Calais. Depuis 2013 Chef de service au Service d'Accueil de Jour « Le Domaine des Ecureuils » de Bully les Mines (Pas-de-Calais).

Formateur : formateur vacataire auprès d'étudiants en formation de travailleurs sociaux : CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale), d'Assistante sociale, d'Éducateur Spécialisé et de Moniteur Éducateur. Intervenant dans les différents centres de formation de travailleurs sociaux de la région Hauts de France (Nord-Pas-de-Calais et Picardie) : AFERTES (Association pour la Formation, l'Expérimentation et la Recherche en Travail Éducatif et Social) site d'ARRAS et AVION (62) et l'IRTS (institut régional du travail social) Nord-Pas-de-Calais site de LOOS (59) VALENCIENNES (59) et ARRAS (62).